

## PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2024

### **ETUDE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT (EAUX PLUVIALES ET EAUX USEES) - sous-traitance SARL SAM**

Dans le cadre du marché d'étude diagnostic et schéma directeur des réseaux d'assainissement, Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte la sous-traitance proposée par la société ARTELIA au profit de l'entreprise SAM en vue de lui confier les inspections télévisées pour un montant de 5 358.50 € HT.

### **AMENAGEMENT VOIRIE RUE CHAUCHARD – avenant n°1 entreprise EIFFAGE**

Dans le cadre du marché de l'aménagement de la voirie rue Chauchard et chemin du Foreau, Le conseil municipal, après délibération, 9 Voix POUR et 5 ABSTENTIONS, approuve l'avenant n°1 proposé par l'entreprise EIFFAGE pour la pose d'un caniveau et remplacement d'une grille par un tampon :

Montant initial du marché :	204 567.56 € HT
Avenant 1 :	+ 4 393.04 € HT
Montant final du marché :	208 960.60 € HT – 250 752.72 € TTC

### **PROJET AMENAGEMENT SECURITE ROUTIERE ET CREATION D'UNE VOIE VERTE ROUTE DE THORIGNE -DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'AIDE A LA CREATION PISTES CYCLABLES ET VOIE VERTE, AU TITRE DE DOTATION DES EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET AU TITRE DU PLAN DE RELANCE**

Monsieur le maire rappelle combien il est nécessaire de réaliser un projet d'aménagement de sécurité à chaque entrée d'agglomération de Dollon sur les RD 302 et 84 (Grande Rue, rue de la piscine et rue du Parc) afin de faire diminuer la vitesse, fort de constater la vitesse excessive des véhicules en entrée de bourg, et de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons et plus particulièrement les enfants qui se rendent soit aux arrêts de car Place Charles de Gaulle soit au groupe scolaire Jean de la Fontaine.

Le montant du projet dans sa globalité est estimé à 521 340 € ht.- 625 608 € ttc

- Voie verte : 361 910 € ht
- Sécurité routière : 159 430 € ht

Dès lors que les travaux concernant la partie création voie verte et l'aménagement de la sécurité routière sont éligibles auprès de différents services,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter les différentes aides auprès de l'Etat, du Département et de la Région.

### **DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION MUSEE DE LA PAIX**

Pour marquer les 80 ans de la fin de la guerre 39-45, l'association Sarthoise du Musée de la Paix de Semur en Vallon sollicite une aide financière pour organiser un événement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une aide financière de 100 € à l'association Sarthoise du Musée de la Paix de Semur en Vallon pour organiser la reconstitution d'un camp militaire Américain sur le parc du Prieuré à Lavaré en 2025.

### **AFFAIRES DIVERSES**

- Opération effacement des réseaux ruelle des jardins

A l'occasion de l'opération effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone ruelle des Jardins réalisée par le Département, l'enfouissement des réseaux éclairage public a été réalisé et que les candélabres ont été changé par la société INEO par l'installation de 3 lanternes leds pour un montant de 4 794 € ht – 5 752.80 € TTC

➤ Monsieur MARTEL fait le point de la collecte solidaire (faite au nom du CCAS) au magasin Vival pour les habitants de Dollon en grande difficulté. Pendant les trois jours de collecte, 129 kg de denrées alimentaires ont été récoltées par les bénévoles.

Madame STERBA, responsable du CCAS, ne comprend pas pourquoi il n'y a pas eu de rencontre avec la commission CCAS auparavant et que les membres de celles-ci n'ont pas été conviées à cette collecte.

Monsieur MARTEL répond : monsieur le maire m'a confié cette mission lors d'un des précédents conseils municipaux et une rencontre a eu lieu le vendredi 8 novembre en mairie, présentation du fonctionnement et de l'affichette, étaient présents : mesdames STERBA, LAMBERT et JAMOIS (la femme du maire pour nous apporter quelques informations du fait que monsieur le Maire avait un empêchement de dernière minute) et moi-même. Ce jour-là, une liste de quelques bénévoles avait été proposée (nous avons qu'un seul magasin d'alimentation sur la commune).